Le 15/10/2024
Application agréée E-legalite.com

Application agréée E-legalite.com 9\_DE-067-216702563-20241014-AD\_P0 INT111

Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement

de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

Séance ordinaire du 14 octobre 2024

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

....23......

Conseillers en

fonction : .....23......

Conseillers présents :

.....20......

+ 2 procurations de vote

## <u>Point 11 : Commissions municipales permanentes – Remplacement d'un conseiller municipal</u>

Vu la délibération du conseil municipal du 30 novembre 2021 désignant les six commissions permanentes dont le Maire est membre de droit,

Compte tenu de la démission de Mme Anne ROTH, conseillère municipale, et de l'installation d'un nouveau conseiller municipal, M. Hervé JENNER, lors de la séance du 19 juin 2024, il est proposé de remplacer Mme Anne ROTH par M. Hervé JENNER dans la commission Cadre de vie — Economie — Enfance jeunesse.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

**DESIGNE** Hervé JENNER membre de la commission Cadre de vie – économie - enfance jeunesse.

		Maire	Adjoint	Conseiller municipal 1	Conseiller municipal 2	Conseiller municipal 3	Conseiller municipal 4	Conseiller municipal 5
	Commission	Murielle Fabre	David GAENG	Fabienne BLUEM	Daphné HAESSIG DENANS	Yannick KOESTER	Eric GOBERT	Hervé JENNER
	Cadre de vie – Economie - Enfance jeunesse	Présidente	Vice- Président					

Les autres commissions restent inchangées dans leur composition.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Nathalie TROG

Pour extrait certifié conforme. Lampertheim, le 14 octobre 2024

Murielle FABRE,

Secrétaire de séance

Maire de Lampertheim